Image not found or type unknown

Reconnaissance de paternité et délit de solidarité

Par **Nicolason75011**, le **12/05/2009** à **14:35**

Bonjour,

Je suis face à un gros problème. En 2003, j'ai souhaité aider un ami camerounais. Ce dernier m'a décrit la situation désespérée d'une femme (avec qui il avait été élevé) et de son enfant dans son pays, sans argent, sans espoir et menacée par une autre famille...

Après une longue discussion, qui semblait beaucoup l'affecter. Je lui ai demandé ce que je pouvais faire et il m'a dit que je pouvais l'aider si je le voulais. Je n'avais besoin que de 20 min de mon temp pour faire quelque chose pour elle: faire une reconnaissance de paternité de son enfant, qui lui permetterait d'avoir la possibilité de venir vivre en France, en sécurité et dans des conditions plus humaines. Il m'a dit qu'elle était même prête à payer pour cela. Je me suis laissé quelques jours de réflexion et je me suis renseigné (cela ne constituait pas un délit en 2003). Il m'a assuré que cela suffirait, et que, mis à part connaître le succès de mon action pour cette femme et sa petite fille, je n'aurais pas à me soucier de la suite des évènnements, que tout irait pour le mieux... Je l'ai fait, j'ai refusé l'argent, elle en avait apparemment plus besoin que moi !

Après cela, cet ami m'a dit qu'il y avait eu un problème et qu'il fallait que je rédige une lettre appuyant mon désir de faire venir cette femme et son enfant. J'ai rédigé cette lettre, en bonne et due forme, et je le lui ait remise.
Je n'ai plus eu de nouvelles.

Or, je constate aujourd'hui que mon action constitue désormais un délit (depuis 2006), l'ami en question, à tout simplement disparu et je me retrouve aujourd'hui sans savoir à quoi m'attendre, à part un risque de 5 ans de prison et une forte amende !

Pourriez-vous me dire quelles sont mes options pour sortir de cette situation ? Si toutefois il m'en reste... Le risque réellement encouru ? Délit de solidarité ?

Merci de votre aide,

Nicolas

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés